

Ses enfants sont :

277. \* *Charles-François*, né le 2 septembre 1852.

278. \* *François-Jean*, né le 23 janvier 1854.

279. \* *David-Alexandre*, né le 2 juin 1859.

280. \* *Louise*, alliée \* *Brun*.

## BRANCHE DE ROLLE

### VII<sup>e</sup> GÉNÉRATION

23. JEAN-ÉTIENNE *Delharpe*, auteur de cette branche, était fils de Jean<sup>(12)</sup> et naquit vers 1613-1614<sup>1</sup>.

Par son testament du 11 décembre 1838, sa mère, Françoise Munier, lui léguait la somme de 300 florins « et un de ses coffres, levable avant le partage ; » elle l'instituait en même temps cohéritier avec ses frères de tous ses biens.

Il épousa, le 7 avril 1639, *Jeanne*, fille d'Eg. Hippolyte *Morsier*<sup>2</sup>.

† Jean-Baptiste (26), Jean-Etienne (23), Salomon (24) et Etienne (25) possédaient encore 34 immeubles indivis. Le 7 novembre 1639, ils se partagèrent ces biens. Les parts de Salomon et d'Etienne, *absents*, étaient sensiblement plus petites que celles de leurs frères aînés.

Jean-Etienne chargea, le 31 mai 1645, son frère Jean-Baptiste de surveiller les biens de Salomon et d'Etienne, ses frères mineurs, qui depuis longtemps avaient quitté

<sup>1</sup> Mort en 1677, dans sa soixante-troisième ou soixante-quatrième année.

<sup>2</sup> Maintenant *de Morsier*.



le pays, et dont on n'avait eu aucune nouvelle, pour leur en rendre compte, si jamais ils revenaient dans leur patrie.

Jean-Etienne était conseiller de Rolle en 1650 et en 1667.

Son testament est daté du 13 avril 1677.

Il mourut le 25 mai de la même année, « la nuit dudict jour 25<sup>e</sup> au 26<sup>e</sup> entre les mynuict et une heure du matin, ayant esté ensevely honorablement dans l'Eglise de Rolle, le dimanche 27<sup>e</sup> dudict mois de may, sa maladie ayant esté fort douloureuse et duré sept mois estant mort d'hydropisie, avec une sainte disposition et resignation a la volonté de Dieu qui l'a mis au rang des bienheureux en la 63<sup>e</sup> ou 64<sup>e</sup> de son aage. »

Ses enfants furent :

33. *Péronne*, baptisée le 3 avril 1640; épousa.... *Cail-lau*, puis, le 29 avril 1680, Eg. *François du Chastel*.

34. *Matthieu* (suivra).

35. *Marc-Michel* (suivra).

36. *Jean-Isaac*, auteur de la branche de Tarare (suivra).

37. *Marie*, baptisée le 7 novembre 1647.

38. *Jean-Elie*, indiqué seulement comme parrain de Catherine-Marie (61), le 17 janvier 1675.

## VIII<sup>e</sup> GÉNÉRATION

34. MATTHIEU *Delharpe*, fils de J.-Etienne (23), baptisé le 31 octobre 1641.

Il se voua au notariat; J. DuBois lui remit, le 20 février



1662, un certificat dans lequel il disait que J.-Etienne avait travaillé chez lui pendant deux ans, « outre le service par luy precedemment rendu chez divers Praticiens. »

Muni de cet acte, il se présenta par-devant le *secrétaire gouvernal*, qui l'examina et le recommanda à Béat Fischer; celui-ci lui expédia, le 2 février 1665, la patente de notaire.

Probablement il n'eut pas une clientèle bien étendue, car il avait encore le temps de faire le service de chapelain pour N. Charles de Chandieu, « Chevallier, Marquis de Chappes, Baron de Propières, seigneur de Poule, Appagny, Choloz et autres places. » Dans un document daté du 21 septembre 1669, celui-ci certifie que « N. Matthieu de Iharpe, de Rolle, a demeuré avec lui, l'espace de six mois, pendant lequel temps en qualité de gentilhomme, il lui a esté tres utile et necessaire, pour faire la lecture de la parole de Dieu en son Eglize, a cause de l'absence de son pasteur, etc... sen estant acquité pieusement et en homme d'honneur. »

Le 28 septembre 1673, il épousa *Madeleine*, fille de Bernard *Preud'homme*, de Rolle (le 27 septembre 1703).

Matthieu réussit à gagner la confiance de ses souverains. Par ordonnance du 31 octobre 1676, il fut chargé de procéder à la rénovation des reconnaissances de Mont-la-Ville et de Cuarnens. C'était un office important. Sa mission devait durer trois ans.

En 1683, il vint à Lausanne pour s'y faire reconnaître *ancien bourgeois*, en s'appuyant sur des actes qu'il possédait; mais il fut éconduit et renvoyé à produire plus de preuves.

Le 3 octobre 1686, il était encore « Lieutenant de la Jus-



tice de Rolle et Commissaire des rière-fiefs de LL. EE., » lorsque Alexandre Steiger, baron de Rolle et Mont-le-Vieux, le chargea de faire prêter quernet aux vassaux de sa terre. Matthieu fit son testament le 13 septembre 1687 et mourut le même jour. Voici comment l'un de ses fils consigne, dans le Livre de Famille, cet évènement : « Dieu a Retiré à soy Noble Matthieu Delharpe, Lieuttenant de Rolle est mort dans l'age de sa 46<sup>e</sup> année, à esté Ensevely au *temple de Rolle* sestant fait pendant sa vie un exemple de patience au contentement de tout le monde ayant traité toute ses affaire En paix et En honneur sans aucune alteration. »

Les enfants de Matthieu furent :

61. *Catherine-Marie* (suivra).
62. *Marguerite* (suivra).
63. *Daniel-Henry* (suivra).
64. *Abraham-Frédéric* (suivra).
65. *Jeanne-Madeleine*, née le 26 mars 1685; épousa ... *François*, banneret de Nyon, et mourut le 26 février 1764, après une maladie de quatre mois.
66. *Jean-Antoine* (suivra).

35. MARC-MICHEL, fils de Jean-Etienne, baptisé le 3 juillet 1643.

Dans son testament du 13 avril 1677, J.-Etienne chargea Benjamin de l'Harpe, son neveu, de représenter son fils Marc-Michel, *absent*.

Les uns le croient célibataire ; d'autres lui donnent un fils *Isaac* (67), qui aurait eu un fils *Henry* (113).



## IX<sup>e</sup> GÉNÉRATION

61. CATHERINE-MARIE, fille de Matthieu (34), née le 1<sup>er</sup> janvier 1675. Jean-Etienne (23) lui avait légué, par son testament du 13 avril 1677, « un coffre de noyer auquel sont les armes des S<sup>rs</sup> Preud'homme, plus une paire d'habits de soye à fleurs, avec la juppe l'assortissant, plus quatre linceuls, plus une douzayne de serviettes, plus une belle nappe. »

Elle mourut le 14 juin 1754, chez sa sœur Fatio, à Vevey, « la maladie ayant duré quelques mois et assés douloureuse, morte d'hydropisie. »

62. MARGUERITE, fille de Matthieu (34), née le 8 mars 1678. Elle épousa, en octobre 1711, *Pierre Fatio*, ministre du saint Evangile et pasteur des églises de Noville et Chessel. Ce fut Daniel-Henry, frère de Marguerite, qui bénit ce mariage.

Rappelons en passant que Matthieu avait donné 6000 florins de dot à chacune de ses filles, « outre leur trossel, qui leur devra être fait honorablement selon leur qualité. »

63. DANIEL-HENRY, fils de Matthieu (34), né le 23 janvier 1681. Il eut pour parrains Frédéric de Chandieu et Daniel de Chandieu, seigneur de Griville, avec ses deux enfants.

Déjà à l'âge de quinze ans, le 29 mai 1696, il était parrain, avec ses deux sœurs aînées, de Marie-Marguerite (101), fille de Guillaume de l'Harpe (40).

L'année suivante, le 12 juin 1697, il se fit inscrire à



l'académie de Genève sous le nom de *Daniel-Henricus de Lyra*, pour étudier la philosophie. Il fut un des parrains de Jean-Henri-Christophle de l'Harpe (108) (22 août 1721).

64. ABRAHAM-FRÉDÉRIC, fils de Matthieu (34), né le 23 février 1683.

Il fit des études très soignées pour l'époque, d'abord à Rolle, puis à Genève, où il suivit avec succès son cours de philosophie <sup>1</sup>.

Il avait à peine quatre ans lorsque son père mourut, et le décès de sa mère le força d'abandonner ses études pour diriger toutes les affaires de sa famille.

A l'âge de vingt-six ans (1709), il fut nommé membre du conseil de Rolle; il y resta pendant quarante-quatre ans, au nombre desquels il en passa quinze comme doyen.

Le 22 août 1715, Abraham-Frédéric épousa *Louyse-Madeleine*, fille de Gabriel *Muriset*, donzel et châtelain de Cully.

La baronne de Mont-le-Grand le nomma châtelain de cette localité en 1728.

C'est pendant qu'il remplissait ces hautes fonctions que, le 19 novembre 1740, il fut reçu bourgeois de Gilly pour le prix de 300 florins. Ses fils Louis-Philippe-Samuel et Jean-Henry-Christophle, étant spécialement mentionnés dans cet acte, leurs descendants pourraient aujourd'hui se faire reconnaître bourgeois de cette commune.

Il fut châtelain de Mont pendant seize ans; au bout de ce temps, il donna sa démission, qui fut acceptée. La même année (1744), il fut nommé châtelain de la ville et baronnie

<sup>1</sup> Dès le 22 août 1698.



de Rolle; ce nouvel emploi, beaucoup moins fatigant que l'ancien, « convenoit à son age, à ses forces et à son inclination. » Aussi conserva-t-il cette charge jusqu'au jour de sa mort. Il était en même temps Chef du Département de Rolle, capitaine des milices et président de la Maîtrise des horlogers.

En 1747, de moitié avec son fils Louis-Philippe-Samuel, il acheta du seigneur du Rosay le domaine des Uttins, avec tous droits de fiefs et de juridiction, pour le prix de 950 livres suisses.

On lui demanda de payer la taxe du *franc-fief*, dont l'exemption était alors la seule prérogative attachée à la noblesse dans le Pays de Vaud. « Surpris avec raison d'une attaque aussi imprévue, lit-on dans un mémoire, le châtelain de l'Harpe eut l'honneur de se présenter par-devant LL. EE. avec un mémoire bien propre à en détruire l'effet. » Le 31 janvier 1748, LL. EE. de l'Auguste Sénat renvoyèrent l'affaire à l'examen de l'Illustre Chambre Economique. Pendant ce temps, Abraham-Frédéric tomba dangereusement malade, et dut quitter Berne en hâte. « Enfin, le 1<sup>er</sup> May 1748, le Seigneur Baillif de Morges communiqua au Châtelain De l'Harpe une lettre officielle du Magnifique Seigneur Commissaire Général, en date du 19 avril 1748, faisant mention du Rescript de LL. EE. de l'Auguste Sénat. Cette lettre déclarait : 1<sup>o</sup> que LL. EE. de l'Auguste Sénat, en attendant l'issue de la délibération en traite alors au sujet de l'abolition de la capacité, n'avaient pas cru devoir s'occuper le 23 février de la production des titres de la famille De l'Harpe, de la demande qui lui avait été faite au sujet de la capacité. » Enfin, elles leur permettaient de se présenter de nouveau dans la suite.



Comme nous le verrons plus tard, l'affaire ne fut reprise qu'en 1782.

« Abraham-Frédéric avait un esprit droit et intègre. Sa prudence et sa fermeté, dit le *Livre de Famille*, ont préservé, dans plus d'une occasion essentielle, le public de Rolle de sa ruine presque absolue. » Pendant longtemps il resta un modèle. Frédéric-César, dans deux lettres, du 8 octobre 1806 et du 21 février 1807, souhaite à son cousin Alphonse, de Bordeaux (146), d'avoir des enfants qui ressemblent à Abraham-Frédéric. Il raconte dans ses Mémoires « qu'un de ses premiers souvenirs est d'avoir versé de chaudes larmes en contemplant le portrait de son ayeul, devant lequel il fit le serment tacite d'aimer comme lui la Justice et le Peuple. » Ces sentiments n'avaient pas changé lorsque, en 1828, dans un testament, modifié depuis lors, Frédéric-César disait : « Le portrait de mon aïeul offre l'image personnifiée de l'homme de bien. »

Abraham-Frédéric mourut le samedi 10 février 1753. « Il a été enseveli honorablement le lundi 13, dans l'Eglise de Rolle dessous les bancs de sa famille, savoir le troisième à main gauche en montant, et les suivans à un pied environ de la grande allée<sup>1</sup>. . . . Jamais aucun seigneur, ni particulier de ces environs ne fut pleuré comme il l'a été : Et jamais convoi funebre ne s'est fait à Rolle avec un si grand concours de monde de tout ordre et condition ; Environ trois cens personnes y ont assisté. La Justice de Rolle, les Conseils de Rolle et Mont en corps avec tous les habitans de Rolle sans exception et tous ceux des vil-

<sup>1</sup> On n'en voit plus aucune trace. L'église a été munie d'un plancher, et les hommes les plus âgés de Rolle ne se rappellent pas avoir vu des tombes en cet endroit.



lages voisins que leurs occupations permirent d'y assister. »

Ses enfants furent :

107. Louis *Philippe-Samuel* (suivra).

108. *Jean-Henri-Christophe* (suivra).

109. *Sigismond-Rodolphe-Frédéric* (suivra).

66. JEAN-ANTOINE *De La Harpe*, fils de Matthieu (34), né le 4 avril 1687. Il eut pour parrains « spectacles doctes et scavants Anthoine Grizot, ministre françois, réfugié du pays en Languedoc, et Jean Deluport, ministre françois réfugié du Collet, dans les Cévennes, » tous deux ogés chez Matthieu.

Jean-Antoine épousa, en décembre 1730, *Marie-Louise de l'Harpe*.

Voici les renseignements qu'en donne le Livre de famille : « Le Samedi 1<sup>er</sup> de Janvier 1780 : environ les 11 heures du soir, Il a plu a Dieu de retirer à soi Noble Jean Antoine De La Harpe...; né le 4<sup>e</sup> Avril 1687; par consequent agé de 93 ans moins trois mois et quatre jours. Il avoit servi dans sa jeunesse comme Officier dans un Regiment suisse levé pour le service de Sa Majesté le Roy de Pologne Electeur de Saxe, alors en guerre avec Charles XII Roi de Suede; lequel ayant eu le dessus et presque detruit ce Regiment il revint après la paix qui le fit remercier, dans sa Patrie; ou la vie retirée qu'il mena des lors, et des plus reglees, n'ayant jamais donné dans aucun excès a sans doute contribué à le faire parvenir à cet age avancé, sans avoir presque eu de maladie ni d'autre infirmité qu'un peu de surdité. Il étoit d'une belle taille, avec une physionomie qui annonçoit la droiture de son cœur ;



La chevelure blanche qu'il a conservé jusques au tombeau le faisoit respecter. »

Jean-Antoine se fit toujours appeler *de la Harpe* et non *de l'Harpe*. C'est probablement à lui qu'on doit le changement d'orthographe survenu à cette époque <sup>1</sup>.

Ses enfants furent :

110. *Louis-Henri-Frédéric*, né le 30 mai 1731, qui épousa en 1781, *Marie Pichard*, de Genève, âgée de 60 ans.

111. *Jean-Denys-Henri*, baptisé le 10 mai 1734, mort à Berlin en 1760.

112. *Isabelle - Henriette - Hélène - Judith*, baptisée le 12 juin 1740.

## X<sup>e</sup> GÉNÉRATION

107. LOUIS-PHILIPPE-SAMUEL *des Uttins*, fils d'Abraham-Frédéric (64), né le 23 juin 1719.

Il fit des études de droit à Genève; il les commença en avril 1739. C'est tout ce que nous savons de sa jeunesse.

Le 7 mars 1744, il demanda au Conseil de Rolle un acte de filiation, et produisit tous ses titres. Cet acte lui fut accordé « sans grâce ni support. »

Le jour de l'enterrement de son père, 13 février 1753, il fut nommé en remplacement de celui-ci Chef du Département de Rolle.

Il acheta la seigneurie de *Yens*, et plus tard, en 1776,

<sup>1</sup> Nous pourrions montrer, par plusieurs exemples frappants, que si l'on écrivait *de l'Harpe*, on prononçait souvent *de la Harpe*.



de Benjamin Correvon, le château et le domaine de *Colombier*. Amédée, fils de Louis-Philippe-Samuel, vendit, en 1789, cette dernière propriété à Juste Gaulis, secrétaire baillival de Lausanne.

Louis-Philippe-Samuel possédait en indivision, avec son frère Jean-Henri-Christophle, la seigneurie des Uttins; par un acte du 11 avril 1777, ce dernier céda sa part à son frère aîné moyennant la somme de 15 300 livres. Dès lors, Louis-Philippe-Samuel resta seul propriétaire des Uttins, et prit le nom de sa terre.

Nous arrivons maintenant à une période agitée, celle du procès pour la *Bourgeoisie de Lausanne*.

Les trois frères, Louis-Philippe-Samuel, Jean-Henri-Christophle et Sigismond-Rodolphe-Frédéric, reprirent le projet de Matthieu (34), celui de se faire reconnaître *anciens bourgeois* de Lausanne, comme descendants de Matthieu (3), Antoine (6) et Claude (11).

Louis-Philippe-Samuel, qui était membre du conseil des Soixante de Lausanne, vint dans cette ville avec une procuration de ses frères, et produisit ses titres. Le Conseil, ne trouvant pas les raisons assez fortes, le débouta de ses fins. De là procès. Des deux côtés on fouille les archives, on découvre des pièces inconnues jusqu'alors. Bref, l'affaire prend une tournure inquiétante. La ville de Lausanne fait imprimer une brochure<sup>1</sup> dans laquelle on examine les droits de la famille de la Harpe, on discute la validité de ses prétentions. La relation du procès remplit un livre in-folio de 459 pages. L'affaire dura six ans (1764-1770).

Le 28 mars 1770, les deux parties étaient à Berne et avaient nanti la Suprême Chambre des Appellations Ro-

<sup>1</sup> Pièces justificatives et Titres produits au Procès, etc., 5 pages in-folio.



mandes de leur affaire, qui allait être décidée. Ils résolurent enfin, plutôt que de pousser plus loin, d'accepter un compromis : les trois frères et leurs descendants légitimes seraient reconnus *anciens bourgeois*, moyennant le paiement d'une somme de 1500 livres (2250 fr. actuels). Ainsi fut terminé ce mémorable procès. L'acte sur parchemin, muni du sceau de la ville, fut remis aux intéressés le 15 mai 1771.

Pour en finir avec l'histoire juridique de l'époque, il faut rappeler que, en 1782, les mêmes frères, assistés d'Amédée et de Frédéric-César, demandèrent au Sénat de Berne une reconnaissance officielle de leur noblesse. Ce fut Amédée qui se rendit à Berne, porteur d'un mémoire, et obtint, le 7 mars 1782, l'acte désiré. Le voici en entier<sup>1</sup> :

« LEURS EXCELLENCES ayant chargé les Très Honorés Seigneurs Trésorier du Pais de Vaud et Bannerets de l'examen de la respectueuse Requête de la famille de l'Harpe, Bourgeoise de Rolle et de Lausanne, concernant la Reconnaissance de leur Noblesse, et entendu le rapport que les dits Seigneurs ont fait, LEURS DITES EXCELLENCES ont vu par les Documents et Titres produits et revêtus de toute l'authenticité requise; Qu'il se conste évidemment que cette famille descend en droite ligne de Noble Pierre de Alpa, lequel en l'année 1390 possédait la charge d'*Hostiarius*, soit Chambellan de la Comtesse de Savoye, Bonne de Bourbon; Que dès lors Elle a été revêtue de plusieurs Postes d'honneur à la dite Cour; Et que

<sup>1</sup> L'original est en allemand; nous en donnons une ancienne traduction vidimée.



le titre de Noble a été donné en ce Pays à la dite famille, dans tous les actes publics, tant anciens que modernes.

» *C'est pourquoi* LEURS EXCELLENCES ont arrêté par les présentes: Que la dite famille de l'Harpe et ses descendants légitimes doivent rester en possession de la dite qualité de nobles... Donné le 7 mars 1782. »

(signé) J.-C. WAGNER,

Régistrateur de la Chancellerie de la République  
de Berne.

Louis-Philippe-Samuel avait épousé, le 28 novembre 1753, *Sophie Hugonin*, fille de N. Jean-François Hugonin, donzel et châtelain de la Tour-de-Peilz, et de N. Bénigne-Elisabeth de Polier. « Le Lundi premier septembre 1783 environ les 10 heures du soir il a plu a Dieu de retirer a Lui Noble et Genereux Louis-Philippe-Samuel De l Harpe seigneur des Vtins et de Yens et membre du Conseil des Soixante de la Ville de Lausanne, Mort dans sa maison seigneuriale Des Vtins âgé de 64 ans Deux mois et onze jours, apres une Maladie de 24 jours, et un assoupissement presque continuel sans douleur, ayant conservé le jugement jusques à son dernier moment... Il étoit d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, un peu gros, une physionomie extremement ouverte et gracieuse.

» Il étoit generalement aimé de tous les Environs et a été fort regretté le peuple disant qu'il avoit perdu son pere, son apui, pendant sa Maladie des Communes ont envoyé leur gouverneur exprès à Rolle pour avoir des nouvelles sures de son Etat, à son Ensevelissement non seulement tout Rolle et les environs y étoient, mais la Comunauté de Yens en corps avec le Conseil et la Justice en tête sont

*Acte Jean Pierre Bolser  
et de Jeanne Guisan-Leprieux*



venus lui rendre ce dernier témoignage de leur affection. Il étoit extrêmement vif mais tout aussi vite calmé<sup>1</sup>. »

Ses enfants furent :

137. *Amédée-Emmanuel-François* (suivra).

138. *Suzanne - Gabrielle*, alliée *Pierre Roguin*, et *Jeanne-Antoinette-Anne* (139), nées le 2 août 1756; la seconde mourut le 22 septembre 1772.

140. *Jeanne-Marie-Sophie*, née le 3 mai, morte le dimanche 27 mai 1759, de la petite vérole rentrée.

141. *Louise-Marie-Françoise*, née le 14 avril 1763, alliée *Carrard*.

108. JEAN-HENRY-CHRISTOPHLE *De la Harpe*, fils d'Abraham-Frédéric, né le 10 janvier 1723.

Il fit ses humanités à Genève (inscrit le 24 mai 1735). En avril 1740, il commença l'étude de la théologie dans la même ville.

Nous avons déjà vu qu'il fut acteur dans le procès pour la bourgeoisie de Lausanne. Ajoutons que c'est lui qui rédigea en tout ou en grande partie le mémoire présenté à LL. EE. pour la reconnaissance de la noblesse.

Il épousa, le 17 juin 1762, *Louise Crinsoz de Collombier*, morte en juin 1816.

J.-H.-Christophle eut une existence calme, en sa qualité de pasteur à Rolle. Il se mêla peu de politique et s'occupa plutôt d'agriculture.

Au reste, voici le portrait qu'en a tracé Frédéric-César : Le 11 septembre 1794, « est mort Jean-Henry-Christophle De la Harpe Pasteur à Rolle, à l'âge de 72 ans, après une maladie qui lui a permis jusqu'au dernier moment l'exer-

<sup>1</sup> Cet article est signé (Amédée) De l'Harpe de Yens.



cice de ses facultés et de fixer avec calme, résignation et courage l'instant de sa dissolution.

» Il étoit d'une taille avantageuse, très fortement constitué, et paroissoit devoir atteindre la plus extrême vieillesse. Sa tempérance et son genre de vie réglé semblaient en promettre l'assurance. Sa physionomie étoit agréable et annonçoit l'homme intègre; mais la foiblesse de sa vue diminueoit aux yeux de ceux qui le connoissoient moins quelque chose de son affabilité extérieure.

» Doué de talens, il les cultiva avec le plus grand soin. Nulle partie des connoissances humaines ne lui fut étrangère... Il étoit excellent agriculteur tant théorique que pratique, et son exemple n'a pas peu contribué à répandre le goût des occupations agricoles dans la classe des gens aisés. Il a laissé plusieurs mémoires, tant sur cette matière que sur d'autres parties des connoissances humaines. »

Il eut pour enfants :

142. *Louise-Henriette-Octavie*, née le 24 avril 1763; épousa... *Crinsoz*; † ...

143. *Sophie*, née en 1764, † en octobre 1814.

144. *Octave-Louis-Samuel* (suivra).

145. *Jeanne-Aimée*, née le 24 janvier 1770, épousa *David-François Panchaud* en 1794; † en mars 1812.

146. *Alphonse-Daniel* (suivra).

109. SIGISMOND-RODOLPHE-FRÉDÉRIC, fils d'Abraham-Frédéric (64), et père de Fréd.-César, né le 10 janvier 1723.

Nous extrayons du *Livre de famille* les lignes suivantes, écrites par Frédéric-César :



« Le 11 novembre 1796 mourut à Rolle, à l'âge de 73 ans, Sigismond-Rodolphe-Frederic De la Harpe, en son vivant capitaine et conseiller de Rolle, ci-devant officier au service du roi sarde, après avoir été affaibli lentement par une maladie de langueur. Il s'éteignit comme un flambeau après avoir jetté quelques éclats de Lumière.

» Né avec une constitution délicate, il conserva sa santé, à force de tempérance, et la fortifia assez pour pouvoir supporter les fatigues de la guerre de 1740...

» Sa taille étoit petite, mais bien prise et pleine de grâces. Sa physionomie spirituelle et douce étoit le miroir de son âme. Il étoit difficile d'être plus aimable, avec autant de simplicité et de bonhomie...

» Lancé de bonne heure dans la carrière militaire, il n'eut pas les occasions de s'adonner beaucoup à l'étude ; mais doué d'une grande aptitude, et d'une rare sagacité, il lut avec tant de fruit, et tira un si grand parti de son séjour au milieu du grand monde, que sa conversation étoit non seulement agréable, mais instructive. Placé différemment dans sa jeunesse, et sur un plus grand théâtre, il eut joué un plus grand rôle, mais sans être plus heureux. »

Sigismond-Rodolphe-Frédéric, « ci-devant Capitaine-Lieutenant au service de Sa Majesté le Roy de Sardaigne et capitaine de Fusilliers au service de LL. EE., » avait épousé, le 8 avril 1753, *Sophie-Dorothee*, fille de César *Crinsoz*, seigneur de Collombier sur Morges, laquelle mourut en avril 1808.

Nous avons vu qu'il avait aussi été acteur dans les procès pour la bourgeoisie de Lausanne et pour la reconnaissance de la noblesse.

Il eut pour enfants :



147. *Frédéric-César* (suivra).

148. *Jeanne-Louise*, née le 29 mars 1761.

149. *Jean-Marc-Louis* (suivra).

## XI<sup>e</sup> GÉNÉRATION

137. AMÉDÉE - EMMANUEL - FRANÇOIS *Del Harpe, De La Harpe, de Yens, Laharpe*, fils de Louis-Philippe-Samuel (107), né le vendredi 27 septembre 1754.

Il entra de bonne heure dans la carrière des armes, et le 12 mai 1773, il s'enrôla comme enseigne dans le régiment bernois de May, au service de Hollande, en garnison à Namur. C'est dans cette ville qu'il fit la connaissance de *Charlotte-Josèphe d'Auvin* de Burdinne, fille de « Messire Charles Baron d'Auvin, seigneur de Burdinne, baron de Perwer, etc., et de Noble Dame François, Comtesse de Hamal, Baronne de Petite-Somme, etc. » Il se fiança avec elle le 15 août 1775, et l'épousa, selon le rite protestant, le 7 septembre de la même année. Le 4 janvier 1776, il solennisa de nouveau son mariage selon le rite catholique.

Sa femme était de religion catholique, et suivant un décret du 13 septembre 1715, Amédée devait être déchu de « ses droits de Bourgeoisie et de sujet bernois, » et de tous les avantages joints à ces droits. Amédée dut recourir à LL. EE., les priant « qu'il leur plut par considérations paternelles, vu que ladite Epouse ayant quitté dès lors la Religion Catholique Romaine, avoit embrassé la Religion Refformée, de le rehabiliter gracieusement dans la Bourgeoisie et qualité de sujet qu'il avoit cy-devant. »



LL. EE. « octroyèrent à l'Impétrant son humble demande » le 1<sup>er</sup> juillet 1779. Il en coûta à Amédée 20 L. 5 gr.

Amédée fit la campagne de Bohême en qualité d'aide de camp du prince royal de Prusse. Mais ses affaires l'engagèrent à quitter le service étranger et à se fixer dans sa patrie. Il ne quitta pourtant pas le métier des armes, et il fut nommé, le 16 mai 1782, « Hauptmann der Select Compagnie des ersten Bataillons des Regiments von Morsee. » Peu de temps après (30 décembre), il fut élevé au grade de capitaine de grenadiers.

En 1789, il vendit son domaine de Collombier à Juste Gaulis, secrétaire baillival à Lausanne.

Surviennent la révolution française, la prise de la Bastille, la fuite de Louis XVI. Amédée, enthousiasmé comme tous ses parents pour les idées nouvelles, témoigne hautement de ses sentiments. L'occasion se montrait belle. Partout on célébrait l'anniversaire du 14 juillet, à Ouchy, à Vevey, etc.

Le 15 juillet 1791, les membres des quatre abbayes de l'Arc se réunissent à Rolle au nombre d'une centaine. Après le tir à lieu sous les tilleuls séculaires de cette ville un grand banquet, présidé par Amédée, qui, au dessert, porte les toasts suivants<sup>1</sup>: « *A la nation Helvétique ; au canton de Berne, patriotisme et liberté ; à l'intéressante réunion de ce jour !* Cette santé fut bue à la ronde dans un bocal portant pour inscription, si je ne me trompe : *Union, fraternité, égalité ;* ce fut moi qui fit la tournée avec le bocal, parce qu'il étoit trop gros pour pouvoir le passer

<sup>1</sup> D'après le *Narré de ma conduite relativement à la fête du 15<sup>e</sup> Juillet 1791, à Rolle*, écrit par Amédée et renfermé dans le 14<sup>e</sup> volume des *Akten des Geheimen Raths* (Archives de Berne).



de main en main ; à la Nation française, triomphe ; à l'Assemblée Nationale, gloire et reconnaissance ; aux Défenseurs des droits des peuples, persévérance et succès ; à l'amendement de ceux qui ont erré sur le vrai Patriotisme ; à toutes les Municipalités du Pays, grandes et petites, union, prospérité et lumière. »

Plusieurs autres discours sont prononcés, entre autres un toast aux mânes de Mirabeau. On chante le fameux *Ça ira*, les refrains *Temps glorieux*, *Vivre libre ou mourir*. Le délire gagne l'assemblée, qui, augmentée encore par la foule des spectateurs, parcourt la ville en procession, aux cris de *Vive l'égalité!* La troupe s'arrête devant la maison d'Amédée, la campagne des Uttins, et demande à son président le drapeau de la Société. Après quoi nouveau tour en ville, et danses autour de la bannière. La soirée finit par un bal très animé. Tel est le récit de ce mémorable banquet. Amédée termine son *narré* en déclarant « de bonne foi n'avoir pas entendu de toute cette journée un mot contre le Gouvernement, bien éloigné de la j'ay vu partout régner une gayeté bruyante, mais décente. »

Ces manifestations émurent les Bernois. Une *Haute Commission* de cinq membres est aussitôt nommée pour faire une enquête : cette autorité se rend à Rolle et viole les garanties de la loi en procédant à des interrogatoires secrets. On met sur pied toutes les troupes de la république, huit compagnies d'élite de Vaud, un escadron de dragons, et de l'artillerie ; pour les appuyer au besoin, on forme, près de Berne, un camp de 2500 hommes ; 45000 francs sont en outre tirés du trésor pour subvenir aux dépenses futures.



A ces nouvelles, Amédée se hâte de gagner le large. La Haute Commission le cite à comparaître; mais « redoutant, dit-il, pour ses rhumatismes les souterrains de Chillon, » il ne revient pas à Rolle. La Haute Commission retourne à Berne, et soumet le résultat de ses enquêtes au Conseil des Deux-Cents. Celui-ci prononce peu après la condamnation suivante: « Nous ayant fait faire lecture des Informations juridiques faites contre lui, ainsi que des Procédures instruites contre ses complices déjà par Nous jugés, Nous avons d'abord reconnu par les dites Procédures que ce dont Amédée de la Harpe a été chargé se trouve suffisamment prouvé; que d'ailleurs il n'a pas comparu aux termes, à lui assignés et connus, à l'effet de se justifier; et qu'ainsi par sa non-comparoissance il s'est déclaré vaincu et coupable.

» Partant, Nous avons été assurés que le dit Amédée-Emanuel-François de la Harpe, à l'aide de quelques autres personnes avec lesquelles il s'étoit ligué, a été un des premiers Auteurs de plusieurs mouvemens séditieux et l'instigateur de griefs destitués de tout fondement... — A l'effet d'une juste punition de tous ces crimes, dont il s'est rendu coupable au mépris des sermens particuliers qu'il Nous avoit prêtés et des devoirs qu'ils lui imposaient;

» Le pouvoir Souverain dont Nous sommes revêtus, Nous imposant le devoir de réprimer le crime et de punir les coupables, par notre Office de Juges;

» Nous avons condamné ainsi que Nous condamnons le dit Amédée-Emmanuel-François de la Harpe, comme coupable de Haute Trahison, à être décapité dans le cas où il pourra être saisi au corps, et pour l'exécution de Notre présente sentence, Nous promettons une récompense de



deux mille Ecus blancs à celui ou à ceux qui pourront le livrer à la Justice.

» Déclarons en outre ses biens confisqués et dévolus dès à présent à Notre fisc.

» Donné en l'Assemblée de Notre Grand Conseil, le 6<sup>e</sup> Juillet 1792<sup>1</sup>. »

Amédée, étant presque devenu de cette manière un martyr aux yeux des patriotes vaudois et des républicains français, obtint facilement du service en France, et fut nommé, le 31 octobre 1791, lieutenant-colonel au quatrième bataillon des volontaires nationaux de Seine-et-Oise.

Chargé, en 1792, d'occuper avec une partie de son bataillon le château de Rodemack, près de Thionville, et n'ayant aucune chance de succès contre un ennemi très supérieur en nombre, il résolut, le 21 juillet, de rejoindre l'armée, ou, s'il était repoussé, d'attirer par la retraite le plus d'ennemis possible dans la place et de la faire sauter. Une grande quantité de poudre fut déposée dans les souterrains, et les camarades d'Amédée lui firent par écrit le serment de s'ensevelir avec lui sous les ruines. Luckner apprit cette résolution hardie à temps pour l'empêcher et ordonner à la petite garnison d'évacuer le château ; l'investissement en avait déjà commencé ; elle parvint néanmoins à transporter l'artillerie et les munitions à Thionville, sous les yeux de l'ennemi, et devant toute l'armée, sous le camp de Richemont, le vieux maréchal donna le

<sup>1</sup> Pour plus de détails, voir *Observations relatives à la proscription du Général Laharpe*, par Frédéric-César Laharpe, Paris 1796, et toute la procédure contenue dans le 14<sup>e</sup> vol. des *Akten des Geheimen Raths* (Archives de Berne).



surnom de *Brave* à Amédée. Cet acte d'héroïsme valut à son auteur une lettre émouvante écrite par les membres de la Société des Amis de la constitution à Bourbonne : « Ami ! disaient-ils en terminant, s'il se peut que vous échappiez à la mort que vous aurez affrontée, tous les Français désireront vous revoir et vous presser contre leurs cœurs ; mais si la Parque obéit au Destin que vous aurez fixé... qu'il vous porte nos tendres regrets ! »

Peu après, devenu commandant de Bitche, il conserva à la république cette place importante, et dans les attaques dirigées contre Trèves il eut à différentes reprises ses habits criblés de balles. Bitche témoigna sa gratitude par plusieurs certificats. Les officiers du quatrième bataillon lui donnèrent aussi des témoignages touchants de leur attachement : « Nous lui demandons pour Grace, disaient-ils, qu'il donne quelquefois de ses nouvelles au Bataillon, ... et notre cœur saignera de joye toutes les fois que nous entendrons prononcer son nom. » « Il n'y a que le désir bien sincère de voir prospérer un frère d'armes aussi recommandable, » ajoute une autre administration, « et de le voir entrer dans une carrière proportionnée à l'étendue de son mérite, de son zèle et de ses sacrifices pour la cause de la liberté, qui puisse adoucir la peine que nous cause son éloignement. »

Nommé plus tard au commandement de Briançon, il fit dans les Alpes une guerre fatigante et périlleuse. Il fut ensuite chargé de l'attaque du fort Pharon, qu'il emporta d'assaut ; ce fait d'armes entraîna la prise de Toulon.

Il fut nommé à cause de cela chef de brigade le 27 frimaire an II, puis général de brigade le 30 frimaire ; il com-



manda à Marseille et y maintint la tranquillité, « chose miraculeuse, » dit un contemporain.

Placé à l'avant-garde de l'armée d'Italie, il prit une part glorieuse aux combats de Garessio, de Cairo, de Vado, de Savone, à la sanglante bataille de Loano, et fut nommé général de division (1795). Dans cette campagne, il se montra humain et désintéressé, ne songeant qu'aux soldats volés par les fournisseurs et aux malheureux habitants dépouillés par les soldats. Amédée ne cessait de réclamer avec énergie contre ces infâmes abus<sup>1</sup>. Enfin, las d'assister à tous ces scandales impunis, il offrit sa démission en ces termes : « Mon caractère de fermeté ne pouvant se plier à voir de pareilles choses, et encore moins à les tolérer, il ne me reste qu'un parti, celui de me retirer : en conséquence, général, je vous prie d'accepter ma démission, et d'envoyer un officier pour prendre le commandement qui m'est confié, préférant labourer la terre pour vivre, à me trouver à la tête de gens qui sont pires que ne l'étoient autrefois les Vandales. »

La réponse à cette lettre fut honorable pour celui qui l'avait écrite et pour celui qui la reçut. Le général en chef y laissait voir toute la douleur que lui faisait éprouver la conduite de l'armée. Il promettait de s'occuper le plus tôt possible de la ramener à l'ordre et à la discipline, et terminait en disant à Amédée « qu'il comptait essentiellement sur lui pour y parvenir, que sa retraite de l'armée lui ferait un mal irréparable, et qu'il le priait de ne pas l'abandonner. »

« Mais ce qui fut plus honorable encore pour Amédée,

<sup>1</sup> Voyez *Correspondance inédite officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte*, pag. 40-41, 66-67, 70-71, 72, 79.



dit la *Gazette de Lausanne* du 30 juillet 1819, ce qui fut plus glorieux pour sa division que le gain des batailles, ce fut la démarche de ses braves soldats. Instruits que leur général veut les abandonner, ils forment et lui envoient une députation de tous les corps, chargée de le supplier de rester à leur tête, et de compter sur leur conduite à venir, pour lui faire oublier ce qu'elle avait eu jusque là de coupable. »

Bien longtemps encore après la mort d'Amédée, la division Laharpe se faisait remarquer dans l'armée par son exacte discipline. C'était un hommage qu'elle rendait à la mort du brave dont elle appréciait les vertus privées autant que le brillant courage et les rares talents. A Mondovi, il accueillit avec bienveillance les officiers bernois du régiment Stettler. Loin de leur reprocher d'avoir naguère voté sa proscription : « Messieurs, leur dit-il en leur donnant la main, j'espère que nous nous reverrons un jour en Suisse comme amis. » Mais, hélas ! ses vœux ne devaient pas être exaucés, sa carrière allait bientôt se terminer aussi glorieusement qu'elle avait été parcourue. Peu de jours après Mondovi, le général autrichien Beaulieu, informé du mouvement de l'armée française, envoyait en toute hâte à Codogno, au passage du Pô, un renfort de 5000 hommes. C'était le 8 mai 1796. Ce corps fut défait par les Français, mais Amédée paya cette victoire de sa vie. Voici comment Bonaparte raconte cette catastrophe dans son ordre du jour du 20 floréal (9 mai) : « Le brave général Laharpe, après avoir battu l'ennemi, fit ses dispositions pour la sûreté des nouvelles positions qu'il avait prises ; il avait recommandé la plus grande surveillance aux postes, il avait défendu qu'on s'en éloignât ; mais cet



ordre ne fut point exécuté; une patrouille ennemie vient tomber par hasard sur un de nos postes où il y avait du canon; si l'on eût fait son devoir, cette patrouille devait être prise, mais la garde s'est laissé surprendre, et le poste s'est enfui. Le général Laharpe se porte aussitôt au lieu que le poste venait d'abandonner; il cherche à rallier la troupe pour tomber sur l'ennemi; une demi-brigade à laquelle il avait, avant son départ, donné l'ordre d'avancer, n'arrivant pas, il revient sur ses pas pour en presser la marche; elle s'avancait précédée de son avant-garde et commandée malheureusement par un officier qui la laissait marcher en désordre. Des lâches, apercevant les chevaux du général Laharpe et de sa suite, crient : *Voilà la cavalerie ennemie!* A ces mots, le peloton fait feu à bout portant : Laharpe, atteint de plusieurs coups, tombe mort aux pieds de ceux qu'il voulait encore mener à la victoire. — Ce général, vraiment républicain et chéri de ses frères d'armes, emporte les justes regrets de la patrie et de l'armée. Que cet affreux événement rappelle les officiers et les sous-officiers à la plus scrupuleuse surveillance... » — Dans sa lettre au directoire exécutif, Bonaparte ajoutait : « La République perd un homme qui lui était très attaché, l'armée un de ses meilleurs généraux, et tous les soldats un camarade aussi intrépide que sévère pour la discipline. » — Enfin, devenu le grand Napoléon, il disait à Sainte-Hélène : « Grenadier par la taille et par le cœur, Laharpe semblait devoir fournir à l'histoire une des plus brillantes célébrités militaires. »

Amédée fut enterré à Codogno avec tous les honneurs dus à son grade.

Voici l'építaphe que lui fit un poète :



Proscrit par des tyrans qui craignaient son courage,  
La France l'accueillit et sut l'apprécier,  
Le venger des fureurs d'une impuissante rage,  
A ses brillants destins voulut l'associer.  
Vaillant dans les combats, humain dans la victoire,  
Modeste, à ses succès il se crut étranger :  
Toujours il accourut où était le danger,  
Et lui seul ignorait qu'il fût couvert de gloire.

Un autre poète lui consacra une pièce de soixante vers.  
Le nom du général Laharpe est inscrit sous les arcades  
de l'arc de triomphe de l'Etoile à Paris, et son buste se  
trouve dans la salle des maréchaux à Versailles <sup>1</sup>.

Après avoir vu le sort d'Amédée, racontons ce que  
devinrent sa famille et ses propriétés. La terre de Yens  
avait été substituée à Charles-Corneille, son fils, par l'aïeul  
de celui-ci; les Bernois n'y avaient aucun droit. Ils ven-  
dirent les Uttins et d'autres fonds de terre; la baronne  
d'Auvin fut même obligée d'en payer le droit de mu-  
tation <sup>2</sup>.

Après la mort d'Amédée, Frédéric-César commença,  
au nom des six enfants et de la veuve, à réclamer, mais  
en vain, auprès des Bernois. Il s'adressa alors à Bonaparte,  
et lui envoya un mémoire; il en fit un double pour Bar-

<sup>1</sup> Pour de plus amples détails, voyez principalement : J. Olivier, *Histoire de la révolution helvétique dans le canton de Vaud*, pag. 52 et suiv. — Verdeil, *Histoire du canton de Vaud*, III, pag. 376 et suiv., 423 et suiv. — *Précis sur le général Laharpe*, par Poulhier. — Botta, *Storia d'Italia*, livre VI. — *Observations relatives à la proscription du général Laharpe*, par F.-C. Laharpe, Paris 1796. *Notice sur le général Amédée Laharpe, autrement dit M. de Yens*, par F.-C. Laharpe, 7 pages in-8. — Jomini, livre X, chap. 57; etc.

<sup>2</sup> Dans son mémoire à Bonaparte, Fréd.-César dit que le bailli de Morges a donné cet argent à deux communes : « mais pour être généreux il auroit dû leur faire ce don de sa poche. Saint Crépin voloit pour donner aux pauvres. »



thélemy, l'ambassadeur français en Suisse. Bonaparte lui répondit, le 22 prairial, par la lettre suivante : « J'ai reçu, Citoyen, votre lettre. J'écris à M. Barthélemy et au gouvernement, pour que l'on fit restituer au jeune Laharpe<sup>1</sup> les biens de son père. Je verrai toujours avec grand intérêt tous les hommes qui appartiennent à mon brave camarade. »

Les affaires furent poussées vigoureusement. On peut en juger par le passage suivant d'une lettre de Frédéric, alors aide de camp de Bonaparte (16 juin 1796) : « Le général en chef et le commissaire du Gouvernement Salicety, ont écrit au Directoire Exécutif et au C<sup>o</sup> Barthélemy, pour me faire rendre les Biens, pris à mon Père, sans quoi ils n'auront pas le Bled, qu'ils demandoient au Général en chef d'acheter dans le Milanais, et même s'ils refusoient de restituer ce bien, préférant ne point avoir de Bled (ce qu'ils ne feront jamais) le Général en chef m'a promis qu'il les forceroit à les rendre. C'est déjà un petit commencement.... »

Mais ces négociations n'aboutirent pas, grâce au mauvais vouloir de Barthélemy ; la seule chose qu'on put obtenir fut la réhabilitation de la mémoire d'Amédée, décrétée par LL. EE. de Berne, le 15 juin 1797 : ils rendaient justice à Laharpe « d'avoir tenu au dehors une conduite irréprochable envers notre Etat et la Suisse, sa patrie. » Tout en proclamant une amnistie pour ceux qui avaient été poursuivis en 1791 et 1792, ils en excluaient « ceux qui, loin de témoigner du repentir de leurs fautes passées, ont au contraire cherché à troubler la tranquillité publique en publiant, depuis cette époque, des écrits attentatoires à

<sup>1</sup> Frédéric (182).



notre autorité souveraine... » Cette mesure était spécialement dirigée contre Frédéric-César.

La veuve d'Amédée mourut le 25 mai 1822.

Les enfants d'Amédée furent :

180. *Charles-Louis-Corneille* (suivra).

181. *Louise-Philippine-Charlotte-Constance*, née le 14 mars 1777; elle épousa *Pierre Gaudin*, en 1802, et mourut le 8 octobre 1845.

182. *Frédéric-Joseph-Marie-Victor* (suivra).

183. *Louis-Henri-Sigismond* (suivra).

184. *Jeanne-Marie-Antoinette-Angélique*, née le 15 août 1780, morte le 3 février 1781.

185. *Philippe-Louis-Emmanuel* (suivra).

186. *Jeanne-Charlotte-Séphise*, dite Jenny, née le 23 janvier 1786; elle épousa *Auguste Dardel*, et mourut le 14 février 1841.

144. OCTAVE - LOUIS - SAMUEL *Laharpe*, de *La Harpe*, fils de J.-Henri-Christophe (108), né le 6 février 1766.

Il entra d'abord comme lieutenant au service de Hollande. La révolution française étant survenue, la capitulation suisse-hollandaise cessa. Louis prit alors du service en France, et devint bientôt aide de camp de Masséna. C'est en cette qualité qu'il assista à la bataille de Zurich. Pendant le combat, il reçut l'ordre de faire tirer sur la ville. Il prit sur lui de ne pas exécuter cet ordre, désobéissance qui aurait pu lui coûter cher, si les Français n'avaient pas remporté la victoire.

Plus tard il entra dans les régiments suisses capitulés au service de Napoléon, et fit avec Junod, duc d'Abrantès,



la campagne d'Espagne<sup>1</sup>. Le bataillon dont il était le chef, après avoir été quelque temps en garnison à Santarem et à Abrantès, fut chargé, en avril 1808, d'occuper la forteresse d'Elvas, à la frontière d'Espagne.

Les Bourbons étant remontés sur le trône, Louis resta au service de France et fut nommé, le 22 juillet 1816, chef de bataillon dans le régiment suisse des cantons des Grisons, Argovie, Tessin et Vaud. Il fut décoré de la croix de Saint-Louis, et se retira de l'armée en 1825.

Revenu au pays, il publia une ou deux brochures en faveur des services capitulés, et mourut à Morges, en 1829.

146. ALPHONSE-DANIEL *Laharpe*, de *La Harpe*, fils de Jean-Henry-Christophe (108), né le 26 août 1779; auteur de la branche de Bordeaux.

Il entra dans le commerce, et vint, au commencement du siècle, s'établir à *Bordeaux*, où il épousa, le 27 mars 1806, *Marie-Fanny Texier* (née le 13 octobre 1774, † 8 juin 1862).

Il mourut le 17 juillet 1861.

Ses enfants furent :

187. *Louise-Octavie*, née le 15 février 1807, épousa, en octobre 1838, le baron *George-Eugène Haussmann*, à Paris.

188. *Louis-Henry* (suivra).

189. *Marie-Sélina*, née le 26 mars 1811, † le 11 septembre 1831.

190. *Alphonse-Richard* (suivra).

<sup>1</sup> M. de Schaller, dans son *Histoire des troupes suisses au service de France sous le règne de Napoléon I<sup>er</sup>* (Fribourg 1882), indique la composition des régiments : Louis figure (pag. 30) comme *chef de bataillon* dans le second régiment.



147. FRÉDÉRIC-CÉSAR *De l'Harpe, Laharpe, de la Harpe*, fils de Sigismond-Rodolphe-Frédéric (109), né à Rolle, le 6 avril 1754.

Nous n'essaierons pas ici de tracer sa biographie; nous nous contenterons d'indiquer en quelques mots les principaux traits de cette vie si accidentée.

Il est reçu *docteur en droit*, à Tubingue, le 12 juin 1774, à l'âge de vingt ans.

Au service de Russie, de 1782 à 1784.

Epouse *Suzanne-Dorothee Böhlingk*, le 28 août 1791.

Précepteur des grands-ducs de Russie, de 1784 à 1795.

Nommé sous-colonel au service de Russie, le 31 janvier 1795.

Prend son congé avec le titre de colonel, le 9 mars 1795.

Demeure à Genthod (territoire genevois) dès août 1795 à octobre 1796.

A Paris, dès octobre 1796.

Pétition des 22 patriotes vaudois au Directoire français, novembre 1797.

L'Assemblée provisoire vaudoise fait frapper en son honneur une médaille, portant l'inscription : *A Frédéric-César Laharpe, le peuple vaudois reconnaissant.*

Membre du Directoire exécutif helvétique dès le 29 juin 1798.

Arrive en Suisse le 23 juillet, même année.

Coup d'Etat de Frédéric-César, du 7 janvier 1800.

On lui remet une lettre signée Mousson, secrétaire général du Directoire, le 20 juin 1800.

Mis aux arrêts, le 25 juin.

Enlevé, pour être jugé à Berne; s'évade de Payerne le 2 juillet.



Lettre au Conseil Législatif, datée des Verrières de Neuchâtel, 6 juillet 1800.

A Paris, dès la fin de juillet.

Entrevue avec Alexandre en 1814.

Assiste au Congrès de Vienne comme délégué des cantons du Tessin et de Vaud (1815).

Se fixe à Lausanne en 1816.

Membre du Grand Conseil et du Conseil National, jusqu'en 1828.

Mort à Lausanne, le 30 mars 1838.

Enterré au cimetière de la Sallaz, le 1<sup>er</sup> avril.

---

Il fut plusieurs fois décoré. Il était : chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir, chevalier de Saint-André, chevalier de l'Aigle Noir, et « l'un des cavaliers des chemins particuliers » de S. A. I. le grand-duc Alexandre Pavlovitch (plus tard Alexandre I<sup>er</sup>).

---

L'île Laharpe, créée artificiellement dans le port de Rolle, a été inaugurée en octobre 1844.

En 1880, la municipalité de Lausanne a décidé de donner le nom de *rue Frédéric-César de la Harpe* à l'une de ses rues. La mise en vigueur de cet arrêté n'est encore qu'à l'état de projet.

Pour de plus amples détails, nous renvoyons aux ouvrages suivants :

*Notice biographique sur le Général Frédéric-César de la Harpe*, par C. Monnard ; Lausanne 1838.

La première partie de ses *Mémoires*, imprimée en 1864,



à Zurich, dans les *Schweizergeschichtliche Studien*, de Jakob Vogel. L'original, sous la forme d'une lettre à l'historien Zschokke, datée du 2 floréal an XII, se trouve à la bibliothèque d'Aarau; la bibliothèque cantonale vaudoise en possède une copie (J. 358).

*Galerie Nationale*, par E. Secretan; 2<sup>e</sup> vol.

Les *Etudes de F.-C. Laharpe*, dans les *Etrennes Helvétiques*, de Gaullieur; Lausanne, 1845.

*Le Canton de Vaud et la Suisse, de 1798 à 1815*; récits historiques, par M. J. Cart; Lausanne, 1868.

*Vie politique de M. le colonel F.-C. De La Harpe*, écrite par de Gingins-Pillichody, adversaire de F.-César.

*Biographie de F.-C. Laharpe*, suivie d'extraits de ses ouvrages politiques, aussi hostile à F.-César, etc., etc.

Voyez aussi tous les auteurs qui ont traité de la Révolution helvétique.

La seconde partie des *Mémoires* de F.-César est inédite; elle se trouve, ainsi que tous ses papiers, entre les mains de la famille Monod, à Morges.

147. JEAN-MARC-LOUIS *La Harpe, de la Harpe*, fils de Sig.-Rod.-Frédéric (109), né le 24 juin 1766.

Il alla se fixer à Cadix, où il fut pendant quelque temps consul russe.

Il eut peu de rapports avec sa famille. Cependant, après sa mort, son frère Fréd.-César prit chez lui sa fille Charlotte et l'éleva comme son propre enfant.

Marc était encore à Cadix lors du siège de cette ville, en décembre 1809 et janvier 1810.

Il mourut à Cadix, en.....



Ses enfants furent :

191. *Charlotte*, née le 31 août 1805; épousa *Oscar Perdonnet*, puis, le 11 mai 1841, *H.-P.-Emile de Crousaz*; elle mourut le 21 juin 1868.

192, 193, 194, dont nous ne savons pas les noms.

## XII<sup>e</sup> GÉNÉRATION

180. CHARLES-LOUIS-CORNEILLE *de la Harpe*, fils d'Amédée (137), né le 10 octobre 1775, à Bruxelles.

Il prit, dans sa jeunesse, du service en Prusse, où ses talents le firent bientôt monter en grade; mais, ayant eu maille à partir avec ses supérieurs, il revint en Suisse, où il était seigneur de Yens, par héritage de son aïeul Louis-Philippe-Samuel. C'est là qu'il passa la fin de sa vie. Il mourut le 4 août 1842.

Il épousa *Anne-Alexandrine Teinturier*.

Ses enfants furent :

215. \* *Louise*, née en 1808; épousa *Louis Viande*.

216. *Caroline*, 1809, alliée *Braun*; †...

217. *Emma*, 5 avril 1811; épousa *Jean-Daniel Gorge-rat*, le 22 avril 1852; † 3 novembre 1877.

218. *Joséphine*, 1815, alliée *Ludert*; † 1877.

219. \* *Françoise*, dite *Jenny*, 1818; alliée *Pingoud*, à Yens.

220. *Gabriel*, 1820; sergent-major au service du roi de Naples; † 1868.

221. \* *Marie*, 1823, alliée *Muller*, à Yens.

222. *Frédéric dit Fritz* (suivra).

223. \* *Jules-Louis* (suivra).



182. FRÉDÉRIC-JOSEPH-MARIE-VICTOR *Laharpe*, de la *Harpe*, fils de Amédée-Emmanuel-François (137), né le 16 mai 1778.

Le 21 août 1793, à l'âge de 15 ans, il écrit à son père une lettre touchante dans laquelle il le supplie de lui permettre de le rejoindre à l'armée. « Ne me refusez pas cette grâce, ajoute-t-il, je suis votre fils, quoique je ne mérite pas de porter ce nom, mais j'espère par la suite, un jour, pouvoir me rendre digne fils du Général Laharpe. » Il voulait faire route avec un de ses amis, Jean-Louis Johannot. « Nous partirons à pied, nous avons chacun une montre, nous les vendrons pour avoir de l'argent. » Amédée répondit, par une lettre datée d'Orméa, 18 fructidor an III, en engageant son fils à venir, le plus tôt possible, auprès de lui. Frédéric exécuta son projet et fit ainsi les campagnes des années IV, V, VI, VII, VIII, IX et X, aux armées d'Italie, de Réserve et des Grisons. Il se distingua à la bataille et à la prise de Dego, ce qui lui valut du Directoire exécutif la lettre suivante (6 floréal an IV) :

« Le Directoire exécutif à vû, Citoyen, avec plaisir que, suivant votre Père dans l'honorable carrière qu'il vous trace, vous aspirés à bien mériter de la patrie. Continuez à la servir avec le Dévouement dont vous avez donné de brillantes preuves dans les journées du 24 et 25 Germinal, et qui est pour vous un titre précieux à l'Estime Nationale. »

Le 4 prairial de la même année, il fut nommé lieutenant au 1<sup>er</sup> régiment de hussards. Il prit part à la bataille de Castiglione, le 15 thermidor an IV. Il écrivait, le 22, à son parent Frédéric-César : « Mon régiment s'est distin-



gué; nous avons chargé trois fois l'ennemy et avons perdu notre colonel et environ 50 hussards. Mon cheval à eu un coup de mitraille à l'épaule, il en crevera; l'ennemy m'en avoit pris deux quelques jours auparavant. »

Il assistait aussi à la défaite des Autrichiens près de Milan (nivôse an IV). Plus tard, à la bataille de Paolo (6 germinal an VII), il eut le bras droit cassé par une balle. Fait prisonnier par les Austro-Russes, le 2 floréal an VII, il ne put être échangé que le 12 vendémiaire an VIII.

Peu après, le 11 germinal an X, il se maria à Saumur avec *Françoise* dite *Siette Coiffet*.

Bonaparte le nomma capitaine au 12<sup>e</sup> régiment de hussards, par arrêté du 12 germinal an XI. Peu après, devenu empereur, il le nomma membre de la Légion d'honneur (3 messidor an XII). Mais ce n'était pas pour longtemps; souffrant toujours des suites de sa blessure, Frédéric expira à Moulins, le 23 juillet 1804.

Il eut un fils :

224. *Amédée-Charles-Victor* (suivra).

183. LOUIS-HENRI-SIGISMOND *Laharpe, de la Harpe*, fils d'Amédée (137), né le 16 juin 1779.

De bonne heure il entra dans la carrière militaire, et fut inscrit au 1<sup>er</sup> régiment des milices suisses, le 11 ventôse an III. Il monta bientôt en grade : par arrêté du 29 pluviôse an VI, il fut attaché à l'état-major du général Brune. Il passa avec son grade de sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> régiment de hussards, le 15 brumaire an VII. Il fut nommé aide de camp de Brune, le 15 floréal an VIII, puis capitaine des gardes du même Brune, général en chef de l'armée d'Italie, le 1<sup>er</sup> frimaire an IX; enfin, il fut nommé



lieutenant au 10<sup>e</sup> régiment de dragons, par arrêté du 9 nivôse an XI. Il fit à l'armée d'Italie les campagnes des années VI, VII, VIII et IX.

Las de la guerre, il revint à Nyon, et s'y maria, le 4 novembre 1802, avec *Charlotte Francillon*.

Lorsque, en 1803, Brune fut nommé ambassadeur à Constantinople, il voulut emmener Sigismond; celui-ci refusa.

En 1815, pendant les Cent Jours, Joseph Bonaparte le fit venir à Paris, et lui proposa de rentrer au service de France, avec le grade de colonel; Sigismond ne voulut pas: « Vous faites bien, lui répondit Joseph; car nous sommes perdus. »

A peu près à la même époque, il fut nommé conseiller d'Etat; il refusa cet honneur. L'année suivante, ayant été de nouveau appelé à cette charge, il accepta et vint se fixer à Lausanne. Il y resta jusqu'en 1818, année dans laquelle il partit pour fonder une maison de commerce à Marseille; mais son entreprise ne réussit pas, et il revint en Suisse.

Il fut plusieurs fois député à la Diète fédérale, de 1824 à 1830. En 1832, il remplissait encore ces fonctions, et fut envoyé par la Diète à Bâle, comme commissaire fédéral, lors du soulèvement de Bâle-campagne. Il y reçut même une balle qui traversa son chapeau. Depuis 1832, il fut encore plusieurs fois député à la Diète.

Il fut le premier colonel suisse, et quand il mourut, le 19 mai 1858, il avait en outre la charge de directeur des Péages helvétiques.

Ses enfants furent :

225. Cornélie, née le 13 novembre 1804; épousa *Hermann Hardegg*; † 8 décembre 1844.



226. \* Constance, née le 16 mai 1806; épousa *Victor de Saussure*, le 27 juillet 1843.

227. \* *Emmanuel-Sigismond-Achille* (suivra).

228. Juliette, 3 février 1811, † 18 mai 1812.

229. Louis, 13 septembre 1812, † 4 août 1840.

230. \* Carlita, 6 février 1814; épousa *Samuel Bergier*, le 14 février 1844.

185. PHILIPPE-LOUIS-EMMANUEL *Laharpe*, de la *Harpe*, fils d'Amédée-Emmanuel-François (137), né le 23 mai 1782.

Sa première éducation fut tout à fait négligée, à cause des circonstances dans lesquelles s'écoula son enfance. A seize ans, il ne savait guère que lire et écrire. Heureusement, il avait une superbe écriture, ce qui lui procura, en 1798, une place dans les bureaux de la République helvétique. Vers 1800, il prit du service à l'armée d'Italie; il y fut peu après employé dans les bureaux de Boinod, ordonnateur en chef. Il rentra en 1802 au pays et commença des études sérieuses. En 1804, il se rendit à l'université de Tubingue. Il y fut reçu docteur en droit en 1806. Nommé avocat en cour d'appel, il s'associa avec M. de Félice, à Lausanne, en 1810, puis avec M. Jayet, avec lequel il travailla de 1814 à 1818. Devenu, en 1815, secrétaire de la Commission constituante, il fut ensuite membre du Tribunal d'appel, 1818, puis du Conseil d'Etat, 1823, et parvint, le 30 juin 1830, à la charge de landamman du canton de Vaud; il est le dernier qui ait porté ce titre. Renversé en décembre, il fut réélu le premier au Conseil d'Etat, qui le nomma président, place qu'il occupa trois fois. En 1834, il fut envoyé en Savoie, avec



le syndic Rigaud, de Genève, pour y complimenter, au nom de la Confédération, le roi Charles-Albert. Il rendit de grands services comme député de Vaud aux Diètes fédérales de 1820, 21, 29, 33, 34, 35, 36, 37, 39 et 41, et comme commissaire fédéral en Valais, en 1839.

Il prit part à la rédaction des codes de procédure civile et pénale, ainsi que des codes civil et pénal du canton de Vaud.

Il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, le 25 novembre 1841, en pleine séance du Grand Conseil, et mourut le 2 janvier 1842.

Il avait épousé, le 14 novembre 1810, *Justine-Pauline David*.

Ses enfants furent :

231. \* *Charles-Barthélemy* (suivra).

232. *Louis-Constant-Sigismond* (suivra).

233. Adrien, né le 17 mai 1819, † 10 juin 1820.

234. \* *Laure-Auguste*, née le 11 mars 1822, alliée *Mercier*.

188 ~~184~~. LOUIS-HENRY *La Harpe, de La Harpe*, fils d'Alphonse-Daniel (146), né le 13 janvier 1809.

Il fut maître ès arts de l'université d'Edimbourg (1828), bachelier en théologie à la faculté de Montauban (1832), professeur d'hébreu à l'école de théologie de l'Oratoire, à Genève (1837). Ses hautes connaissances et diverses publications le firent remarquer de l'université d'Edimbourg, qui lui conféra, en 1876, le titre de docteur en théologie, *honoris causa*.

Il épousa \* *Georgina-Christina Hay*, le 5 septembre 1850, et mourut le 30 octobre 1880, à Genève.





190. ALPHONSE-RICHARD *de la Harpe*, fils d'Alphonse-Daniel (146) né le 21 mars 1814.

Il fut pasteur à Bordeaux et desservit une chapelle que son père, mécontent des doctrines enseignées alors dans la ville, avait fait construire.

Il s'occupa de géologie, et publia une *Minéralogie usuelle*; Toulouse, 1855.

Il épousa \* *Aline Malan*, le 30 avril 1839, et mourut le 13 janvier 1855.

Ses enfants furent :

235. \* *Clément-Daniel* (suivra).

236. \* *Ellen-Fanny-Charlotte*, née le 12 octobre 1845; elle a épousé \* *Jules Du Pontet*, pasteur à Londres.

237. \* *Samuel-Henri* (suivra).

238. \* *Eugène-Oswald*, 27 novembre 1852; docteur-médecin à Lausanne.

239. \* *Cécile-Sophie-Géraldine*, 16 juin 1850; elle a épousé \* *Armand de Watteville*, docteur-médecin à Londres.

### XIII<sup>e</sup> GÉNÉRATION

222. FRÉDÉRIC *de la Harpe*, dit *Fritz*, fils de Charles-Louis-Corneille (180), né en 1826, à Yens.

Il épousa \* *Henriette Métraux*, et mourut en 1855.

Il a eu un fils :

281. \* *Charles* (suivra).

223. \* JULES-LOUIS *de la Harpe*, fils de Charles-Louis-Corneille (180), né le 21 janvier 1828, greffier de la



Justice de paix à Yens; nommé membre de la Constituante par le cercle de Villars-sous-Yens, le 20 janvier 1884. Il a épousé, en 1852, \* *Louise Tappolet*.

Ses enfants sont :

282. \* Eugénie, née le 9 décembre 1853.

283. \* Marie, 1854.

284. \* *Emile-Jules-Charles*, 28 août 1855. *Président du conseil communal*

285. \* *Jules-Louis*, 9 novembre 1856. *apiculteur, propriétaire du bétail*

286. \* *Emma-Caroline*, 14 juillet 1861. *tailleuse*

287. \* Alexis, 21 septembre 1863. *boucher*

288. \* *Henri-Justin*, 13 janvier 1865. *secrétaire communal, trent rem- plusieurs d'été*

224. AMÉDÉE-CHARLES-VICTOR *de la Harpe*, fils de Frédéric-Joseph-Marie-Victor (182), né le 14 décembre 1803.

Il fut pasteur à Ballaigues et à Yvonand.

Il épousa *Georgine Tallichet*, le 20 septembre 1833, et mourut le 3 juillet 1864.

Ses enfants sont :

289. \* Edouard, né le 10 janvier 1834; a épousé, le 17 octobre 1867, \* *Florence da Costa*; banquier à Paris.

290. \* Amélie, née le 26 septembre 1835; a épousé, le 18 novembre 1862, *Charles baron de Cotta*; à Stuttgart.

291. \* *Clémence-Louise-Antonie*, née le 7 décembre 1839; a épousé \* *Fédor de Crousaz*, le 10 août 1865; à Lausanne.

292. \* *Amédée-Emmanuel* (suivra).

293. \* Hélène, née le 29 août 1853, a épousé, le 20 juillet 1878, \* *Adrien de Miéville*; à Lausanne.

227. \* EMMANUEL-SIGISMOND-ACHILLE *de la Harpe*, fils de Louis Henri-Sigismond (183), né le 5 juillet 1807.

*de la Harpe  
malade  
1910*



Il a été architecte, à Lausanne, et est maintenant directeur de la compagnie générale de navigation sur le lac Léman.

Il a épousé, le 12 décembre 1837, \* *Alexandrine-Eugénie Paschoud*.

Ses enfants sont :

294. \* *Justine-Marie-Charlotte-Eugénie*, née le 6 octobre 1838; a épousé le 5 décembre 1865, \* *David Doret*; à Vevey.

295. \* *Henriette-Frédérique-Dorothée-Constance*, née le 18 juin 1840.

296. *Frédéric-César-Hermann-Marc*, né le 25 décembre 1841, tué en février 1866 par des Chinois révoltés, sur un navire allant de Chine en Californie.

297. \* *Charles-Samuel-Henri*, né le 4 janvier 1845, associé avec M. Siber, banquier à Lausanne.

298. *Emilie*, née le 14 août 1846, † le 15 mai 1867.

231. \* CHARLES-BARTHÉLEMY *de la Harpe*, fils de Louis-Philippe-Emmanuel (184), né le 10 janvier 1812.

Il fit de bonnes études à Lausanne, en Allemagne et à Paris. Il entra jeune dans la carrière pédagogique et enseigna, pendant plus de cinquante ans, surtout la langue et la littérature française, soit à Lausanne, soit dans divers établissements royaux de Berlin. Il fut chargé, de plus, de diriger l'impression des *Œuvres de Frédéric le Grand*, nouvelle édition, ce qui lui valut le titre honorifique de professeur et, de la part de l'Académie des sciences de Berlin, la grande médaille d'or « *pour la science.* » Rentré dans son pays, en 1857, il fut pendant un certain temps directeur du collège cantonal.



Il épousa, le 28 juillet 1838, *Anne-Françoise-Henriette-Amélie Kohler* († 23 juin 1849).

Ses enfants sont :

299. \* *Marie-Ernestine*, née le 24 juillet 1841.

300. \* *Fanny-Charlotte-Eugénie*, née le 12 août 1845; a épousé, le 3 juillet 1873, \* *Maurice Francillon*, docteur-médecin à Lausanne.

301. *Alice-Pauline*, née le 18 novembre 1847, † le 15 juillet 1849.

232. LOUIS-CONSTANT-SIGISMOND *de la Harpe*, fils de Louis-Philippe-Emmanuel (185), né le 12 mai 1814.

Il épousa *Pauline Chabonais*, et mourut à Paris, en 1866. Il avait été dans le commerce au Havre.

Il eut un fils, \* *Paul* (302).

235. \* CLÉMENT-DANIEL *de La Harpe*, fils d'Alphonse-Richard (190), né le 29 octobre 1843; ingénieur civil à Paris.

Il a épousé, le 21 août 1866, \* *Marie Schacher*.

Ses enfants sont :

303. \* *Aline*, née le 20 mai 1867.

304. \* *Emma*, 21 août 1868.

305. \* *Charlotte*, 27 décembre 1870.

306. *Cécile*, 14 août, † 18 octobre 1873.

237. \* SAMUEL-HENRI *de La Harpe*, fils d'Alphonse Richard (190), né le 11 décembre 1847; actuellement au Mans.

Il épousa \* *Pauline Ziegler*, le 21 juin 1870.

Ses enfants sont :

307. \* *Alphonse*, né le 4 février 1872.



308. \* *Ellen*, 15 septembre 1873.

309. \* *Eugène*, 14 février 1876.

310. \* *Henriette*, 20 mai 1880.

#### XIV<sup>e</sup> GÉNÉRATION

281. \* CHARLES *de la Harpe*, fils de Frédéric (Fritz) (222), né le 13 janvier 1847.

Il est actuellement au Lieu, et a épousé \* *Augustine Michot*, le 15 avril 1868.

Ses enfants sont :

365. Gustave, né le 3, † le 6 septembre 1868.

366. Emma-Marie, 10 septembre 1869, † 30 mars 1882.

367. Jenny-Elise, 15 septembre 1870, † juin 1871.

368. \* Ami-Charles, 27 mars 1872.

369. \* Eugène-Marc-Frédéric, 3 octobre 1873.

370. \* Marie-Louise, 14 mars 1875.

371. \* Bertha-Louise, 25 octobre 1876.

372. \* Hélène-Mathilde, 14 mars 1878.

373. \* Charles-Henri, 25 mars 1879.

374. Augustine, 15 novembre 1880, † le même jour.

375. \* Lina-Amile, 3 novembre 1883.

292. \* AMÉDÉE-EMMANUEL *de la Harpe*, fils d'Amédée-Charles-Victor (224), né le 23 août 1846. † mai 1918

Il a épousé, le 18 novembre 1874, \* *Emma Dardel*. *Gay de Beau*

Ses enfants sont :

376. \* Florence-Caroline, née le 27 septembre 1875.

377. \* Gabrielle-Louise-Madeleine, 10 septembre 1877.

378. \* Louise-Yvonne-Clémence, 22 juin 1880.